

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [6]

Artikel: Fribourg

Autor: A.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Lyceum-Club la musique est toujours à l'honneur

Le 27^e concours national féminin de musique du Lyceum sera consacré au chant. Les candidates pourront présenter des œuvres de leur choix, modernes, romantiques ou classiques en plus des œuvres imposées tirées de J.-S. Bach et de compositeurs suisses. Le concours est ouvert à toutes les femmes artistes suisses ainsi qu'aux étrangères domiciliées en Suisse depuis deux ans. Il sera patronné par des personnalités officielles, des représentants de la Radio, de la TV et de l'Association des musiciens suisses. Le premier prix est fixé à 4000 francs, le deuxième à 2000 francs. Les meilleurs interprétations des œuvres de compositeurs suisses seront gratifiées de prix spéciaux.

Le Lyceum-Club de La Chaux-de-Fonds a fait l'acquisition d'un nouveau piano qui a été récemment inauguré par un récital de Sylvia Jeanneret, sur lequel elle interpréta brillamment des œuvres difficiles de Mendelssohn et de Honegger. On aura, durant le mois de mai, le plaisir de suivre au Lyceum deux heures de musique consacrées, l'une au clavecin, l'autre à l'audition de disques d'œuvres contemporaines.

Valais

Victoire de trois députées

En mars dernier, Mesdames Cilette Cretton, Françoise Vannay et Jacqueline Pont posaient une question écrite au Chef du Département de l'instruction publique concernant les examens d'admission aux écoles normales valaisannes ; les 3 députées (dont l'une est radicale, une autre socialiste et la troisième démo-chrétienne) mettaient en évidence la discrimination instaurée entre filles et garçons par l'organisation d'examens différenciés pour accéder aux mêmes études : on voulait privilégier les garçons, afin d'assurer un certain équilibre entre les sexes dans la profession d'enseignant primaire !

Aujourd'hui, le « Bulletin officiel » annonce un nouveau règlement qui traite à égalité filles et garçons, fixant les normes de réussite. Et l'on dit que la solidarité féminine n'existe pas ! Bravo Mesdames !

« Nous voulons des enfants désirés » création d'un comité

Un groupe vient de se constituer en Valais « pour que les femmes et les couples puissent disposer réellement des moyens de décider librement d'avoir des enfants qu'ils désirent et quand ils le désirent ».

Le comité de ce groupe se donne pour tâche de sensibiliser l'opinion sur tous les aspects des problèmes liés à l'avortement et à la contraception par ses interventions et ses prises de position. Par exemple, il entend lutter contre l'initiative « droit à la vie ». S. C.

Genève

Pourquoi parler des femmes sahraouies ?



Pourquoi parler d'elles plutôt que de tunisiennes, algériennes ou d'autres régions d'Afrique ?

Il y a six ans que le peuple sahraoui est en guerre contre l'Espagne, puis contre le Maroc pour recouvrer l'indépendance de son territoire.

Il y a six ans que par un étonnant paradoxe, les femmes détiennent le pouvoir civil, celui que traditionnellement elles ont toujours eu dans leur société nomade. Evoquons donc ce Sahara brûlé de soleil, les « jaimas », tentes noirâtres en poil de chèvre ou de chameau, les hommes bleus à dos de chameaux, les lentes expéditions à travers les dunes vers des puits d'eau rarement pure...

La femme a toujours eu une place importante dans l'histoire du peuple sahraoui, car dans la hiérarchie familiale la femme était automatiquement chef du foyer lors de l'absence du mari.

Aujourd'hui

Près de 130 000 personnes vivent dans des camps de la région de Tindouf — rien que des femmes, des enfants, des vieillards ; les hommes, tous combattants, ne viennent en permission qu'une fois par mois et il était nécessaire que les femmes se consacrent aux tâches d'administration de ces camps.

Les femmes sahraouies ont regroupé les familles séparées organisé le ravitaillement, la santé, l'alphabétisation. Du temps de la colonisation espagnole, le rôle de la femme était réduit à néant : confinées dans des maisons en « dur », privées de pâturages et de liberté, les femmes réduites à leur rôle de ménagère ont

soudain repris avec un élan formidable leur importance traditionnelle. Il était passionnant de les rencontrer à Genève le 12 mai, lors de la grande fête anniversaire de leur liberté.

BvdW

Nucléaire : pourquoi les savants se taisent-ils ?

L'humanité est millionnaire, millionnaire en bombes atomiques. Pourtant le 9 juillet 1955, le Manifeste Russel-Einstein lançait un cri d'alarme qui se perdit, semble-t-il dans la nuit des temps, car il existe aujourd'hui 3 millions de bombes atomiques ayant la puissance de celle d'Hiroshima et un savant sur quatre dans le monde est occupé à des recherches sur l'armement. Tout ceci fut rappelé le 9 mai à la soirée-conférence de l'organisation suisse des Femmes pour la paix. M. Roy Preiswerk, directeur de l'Institut Universitaire des Etudes du Développement a établi un rapport de cause à effet entre le développement de l'industrie nucléaire et le sous-développement des pays du tiers-monde¹. En effet, il semble qu'en favorisant l'importation d'armes dans les pays « pauvres », l'Occident (U.R.S.S. y compris) favorise le développement militaire au détriment d'un développement économique-social.

Alexandre Hay, président du C.I.C.R. pense qu'un espoir de paix ne peut exister sans une modification radicale de l'enseignement : pourquoi apprend-on aux enfants à ne connaître que les hauts faits militaires de leur pays alors qu'on ne leur parle pas de l'O.N.U. et des civilisations différentes de la leur.

Dominique Rosatti.

¹ L'industrie de la faim de Lappé et Collins

Fribourg

Le Centre de liaison de Fribourg adhère à l'ASF

Depuis 1972, date de sa fondation, le Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises, a défendu à travers ses diverses activités, les intérêts de la femme. Dans un des cantons qui fut l'un des derniers à accorder le droit de vote à ses citoyennes, il est encore difficile de veiller et de promouvoir au développement de la conditions féminine et surtout de revendiquer certains droits tels que l'assurance-maternité, l'égalité des droits. C'est pourquoi le Centre de liaison qui tenait dernièrement son assemblée générale à Fribourg, a décidé d'adhérer à l'Alliance suisse des sociétés féminines.

Par cette adhésion, le Centre de liaison entend faire connaître les besoins de la femme fribourgeoise mais il tient aussi à donner son avis lors de consultations fédérales et chaque fois que les intérêts de la femme sont concernés. Le Centre de liaison de Fribourg était le dernier des centres de liaison de Suisse à ne pas faire partie de l'ASF. Renseigné et documenté par l'ASF, le Centre de liaison entend ainsi mieux servir la cause de la femme et

D'un canton à l'autre

susciter un plus grand intérêt pour la conditions féminine dans le canton.

Regroupant plus de 40 associations, le Centre de liaison a répondu au cours de l'année 78 à trois consultations fédérales : projet de la revision de la Constitution, conception globale des transports en Suisse et l'abaissement du 0,8 pour les conducteurs de véhicules à moteurs. Le Centre de liaison s'est prononcé pour l'abaissement du 0,8. Il a suggéré que l'on informe plus sérieusement les candidats au permis de conduire à l'occasion des cours de secouristes obligatoires, de promouvoir les boissons non alcoolisées aussi bien en litre qu'en verre. Quant aux deux autres consultations, des groupes de travail ont été constitués. Les réponses seront publiées prochainement.

Préoccupé par l'éducation permanente, le Centre de liaison qui n'a pas encore pu créer, faute de moyens des cours de recyclage, a contacté l'Université populaire. Cette dernière est d'accord d'organiser des cours dont les associations féminines pourraient proposer le sujet. Ainsi les femmes broyantes ont déjà bénéficié de leur premier cours d'instruction civique.

Voulant apporter leur contribution à l'Année internationale de l'Enfant, les femmes fribourgeoises aborderont plusieurs thèmes concernant l'enfant à l'occasion de leur journée au Comptoir de Fribourg.

Enfin, relevons que Mme Suzanne Marmy d'Estavayer, a été réélue présidente pour une période de deux ans.

A. D.

Fête à l'Ecole de Bouleyres, à Broc (Fribourg)

Samedi 16 juin, dès 14 heures et dimanche 17 juin 1979.

Au programme : Les Montreurs d'Images (samedi 16 h.) Jean-Pierre Huser (samedi soir), Jacky Lager, homme-orchestre et chanteur (dim. 14 h.)

Stands (bougies, brocante, spécialités à manger, boissons, etc.) Cabaret libre, magie, jeux pour les enfants, musique, bal.

Demandez le programme détaillé au no tél. 029/61605 ou 021/371561 (19-20h. de préf.).

Berne francophone

Femmes en chômage

Chaque matin de la semaine, entre huit et dix heures, des femmes montent à l'hôtel de ville et ressortent quelques instants après. Elles sont allées timbrer.

C'est indispensable de timbrer, si l'on veut être en règle avec le bureau de l'Office du travail.

Il faut avoir ses papiers en ordre et surtout, ne pas oublier le papier qui porte les cinq signatures mensuelles. Il prouve que la personne impliquée a frappé à cinq portes de commerçants, artisans ou fabricants pour de-

mander un emploi. Le souci de ces femmes commence chaque mois, et les prestations de chômage durent six mois.

Trouvant la chose bien saumâtre, une femme a négligé sa récolte de signatures. Il en est résulté de grosses histoires, c'est aller jusqu'à Berne... Elle a dû attendre trois mois pour pouvoir retirer son argent...

« On a meilleur temps d'être en ordre, disent-elles, en conclusion ». Pour certaines femmes, l'arrêt du travail professionnel est un choc de l'importance d'une grande épreuve. Les plus âgées sont les plus vulnérables.

Mme X, 58 ans, un enfant marié, un mari aux heures de travail limitées par la maladie, a toujours travaillé en usine. Elle ne s'est pas préparée à un changement de situation. Maintenant, elle va timbrer et cherche du travail ailleurs. Elle nous confie qu'on se moque d'elle, on lui rit au nez!...

Mme A, 50 ans, épouse de fonctionnaire, mère d'une fille majeure, a toujours travaillé en usine. A la maison, elle se trouve bien seule. Elle fait des efforts pour s'adapter à sa nouvelle situation et se pose des questions : « que sont devenus les beaux slogans de l'année de la femme ? « Libération de la femme... indépendance de la femme... les femmes au foyer ralentissent le progrès féministe... la femme a droit à des loisirs... etc »

Mme D, 54 ans, divorcée, trois enfants. Maintenant que ses enfants sont hors du nid et qu'elle est en chômage, on lui dit de changer d'appartement, de prendre quelque chose de plus petit, et de se faire aider par ses enfants! » La caisse de chômage considère la femme divorcée à l'égale de la femme célibataire et lui verse le 65% de son salaire. En cherchant un nouvel engagement, si une femme avoue suivre un traitement médical, ses chances seront d'autant plus limitées. Il est très difficile de retrouver quelque chose au prix qu'on a connu. Quand on est engagée pour un travail nouveau, il faut se faire la main, s'habituer au rythme, la difficulté augmente. Le rôdage ne se fait pas en un mois, mais au bout d'un mois, il arrive qu'on vienne vous montrer un décompte d'heures et de prix, pour vous prouver que votre cadence n'est pas rentable... »

Mme B, 35 ans, mariée, mère de deux enfants, aimerait tellement trouver un emploi à temps partiel pour pouvoir s'occuper des enfants et de la maison toute neuve... qui coûte cher...

Mme C, 45 ans, trois enfants, une maison en construction... et peu de chance de retrouver un emploi lucratif dans la localité!

Mme C, 35 ans, mariée, mère de six enfants, a toujours travaillé à domicile. Une lettre de la direction de l'usine lui a fait savoir qu'on n'avait plus besoin de ses services, mais que son salaire lui serait versé, sans travailler, durant trois mois, ensuite elle irait toucher du chômage. En mère bien équilibrée, Mme C. a pris la chose du bon côté, une surprise de taille a perturbé ses plans ; l'usine a besoin de huit femmes pour une commande urgente. Elle a ressorti son établi... A part cela, Mme C. n'a que des bons souvenirs. Elle a toujours eu du bon travail à faire et tout le monde a toujours été très gentil avec sa famille. Quand

elle était malade, hospitalisée, une maman apportait une tresse tous les dimanches matin, à sa grande famille. Une autre maman apportait des biscuits « fait maison », les voisins aidaient au ménage et l'usine a fait un geste. Pour le moment, Mme C. vit au jour le jour ; elle a assez à faire avec ses six gosses. Mais... six gosses, ça coûte ! Il en faut mettre sur la table... et les souliers, et tout... il faudra voir, dit-elle pensive. »

Mlle H., 27 ans, a une maladie qui l'empêche de dormir sans un appareil qui fait travailler ses poumons. La fabrique Ebauches lui sortait du travail à domicile, ses journées étaient entrecoupées de promenades de santé. Maintenant, Mlle H., s'interroge sur son avenir.

Sur les listes de la FTMH, elles sont des dizaines à demander un nouvel emploi.

Les jeunes n'en font pas un drame. Les recyclages s'imposent. L'esprit d'initiative est avantagé. Les changements sont positifs. L'une d'elle a découvert son attirance pour les relations humaines ; elle sait que plus tard, quand le temps sera venu, elle offrira ses mains et son cœur pour servir les déshérités de la terre.

Les aînées encaissent moins bien le coup. Elles sont désorientées. Les robots ménagers sont là pour faciliter le travail des ménagères occupées professionnellement : tout est simplifié dans l'entretien d'un ménage. Ces femmes se sentent inutiles quelque part. Elles souhaitent que le travail dans les fabriques soit partagé. Quelques heures de manutention occuperaient suffisamment leurs esprits et leurs mains. Elles se rendent compte que cette façon de faire augmenterait les fiches de bureau, mais elles sont certaines que ce serait la meilleure solution sociale.

Elles savent que pour atteindre les salaires d'avant la récession, il faut augmenter les cadences. Ces cadences sont supportables quelques heures. Au-delà, les nerfs s'effritent. Ce sont les gosses qui en prennent un coup...

La période de chômage est un temps d'inertie, de remises en questions, de tâtonnements. Il faut apprendre la détente, la réflexion, la découverte. Il faut aussi apprendre à découvrir les autres...

Gaby Moeschler

Jura

Première année d'activités des mères chefs de famille

Souvent solitaires, abandonnées par leur famille, leurs amis et la société, mal défendues par les institutions sociales, méprisées par certains, celles qu'on appelle, les mères chefs de famille ont décidé de réagir, de crier tout haut leur indignation et de se battre pour retrouver la place qui leur est due. Responsables de leurs enfants comment peuvent-elles assumer leurs responsabilités de mères, lorsqu'il est si difficile de retrouver un équilibre personnel ou plus simplement de garder le sourire quand les exigences de la vie se font si pressantes.